



## **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi 19 mai 2026, à 13 h 00, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance extraordinaire à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La demande de dérogation mineure concerne le passage des frères Vachon et a pour objectif d'autoriser une opération cadastrale visant à créer les lots 6 700 258 et 6 700 259 et des lots à même les PC-42305 et PC-43830 et dont les constructions souterraines apparentes et non apparentes ainsi que l'accès véhiculaire et la voie véhiculaire ne respectent pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 4 mai 2026

Julia Levitin  
Secrétaire du conseil d'arrondissement